

Vous êtes ici :

Savoir-faire > Intégrité scientifique > L'intégrité scientifique en pratique > **Des acteurs: les référents à l'intégrité scientifique**

Des acteurs: les référents à l'intégrité scientifique

La circulaire du Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche de mars 2017 demande à tous les opérateurs de recherche de se doter d'une politique générale pour la promotion de l'intégrité scientifique «qui aborde de front la sensibilisation, la formation, la prévention et le contrôle». Elle demande aussi aux chefs d'établissements de nommer auprès d'eux un référent à l'intégrité scientifique, pour veiller à la bonne mise en œuvre de cette politique générale.

Leurs missions

Le référent à l'intégrité scientifique est un chercheur reconnu, détaché par ailleurs des missions de direction scientifique de la recherche.

Ses missions sont définies dans [le vademécum 2017](#) élaboré par les auteurs du rapport Corvol:

- › s'assurer de la bonne mise en œuvre de la politique générale d'intégrité scientifique de l'établissement;
- › s'assurer de la mise en place des dispositifs et des procédures de prévention et de traitement des manquements à l'intégrité scientifique;
- › rendre compte au chef d'établissement.

Il est le premier contact pour tous les acteurs de la recherche qui se poseraient une question relative à l'intégrité scientifique, et pour tous ceux qui pensent avoir constaté un manquement qui mériterait une action.

- › Consulter la liste des référents et de leurs coordonnées régulièrement mise à jour

Leurs réseaux

Les référents, outre leur action principale au sein de leur propre établissement, travaillent en réseau pour mutualiser leurs expériences (de manière anonyme) et coordonner leur action.

Deux réseaux sont établis :

- › un réseau national, RESINT, regroupant tous les référents français et coordonné par Michel Pernot (Université Bordeaux-Montaigne) et Michelle Hadchouel (Inserm).
- › un réseau européen, ENRIO, regroupant les référents de 30 établissements issus de 23 états européens. Pour la France, quatre représentants, dont la directrice de l'OFIS en sont membres.

Citation d'un référent...



Anne Fogli, référent intégrité scientifique, Université de Clermont-Auvergne(en attente de réception)